second ouvrier puisse le tirer, ainsi que nous l'avons représenté (*fig.* 70 et 75), tandis que le premier le dirige à peu près à la manière d'une charrue.

Fig. 75.

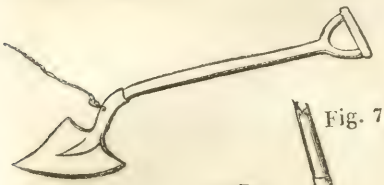
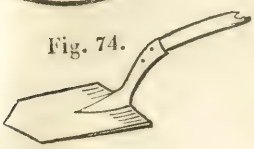


Fig. 73.



Fig. 74.

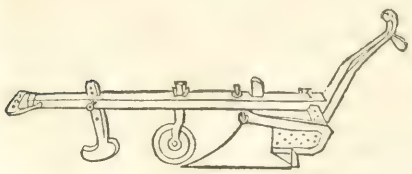


En Bretagne, sur les landes, on préfère *l'étrapa* (voy. *fig.* 67, *page* 116), très-commode pour couper entre deux terres les racines d'une certaine tenacité.

Ailleurs on choisit l'*écobue* (voy. *fig.* 66, *page* 116), avec laquelle il est facile de lever des plaques de 2 à 5 po. (0 m. 054 à 0 m. 135) de long sur 6 à 8 po. (0, 162 à 0, 217) de large.

Loudon nous apprend que dans les contrées marécageuses de l'Ecosse, où l'écobuage se pratique sur une grande échelle, on a généralement recours à une *charrue* (*fig.* 76)

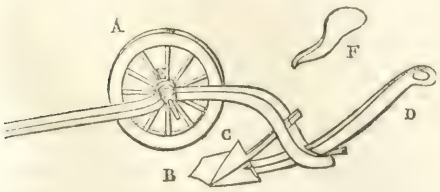
Fig. 76.



dont le coutre est remplacé par un disque métallique tranchant, tournant sur son axe, dont le soc large et plat est relevé en arête acérée, disposée de manière à diviser le gazon en lanières d'une largeur voulue à mesure qu'il est soulevé par le soc, et dont l'entrure est réglée, comme dans la charrue belge, par une roulette ou un sabot.

Dans le département du Tarn, M. de Villeneuve a introduit une autre *charrue*, dont il a donné le dessin (*fig.* 77), et la description

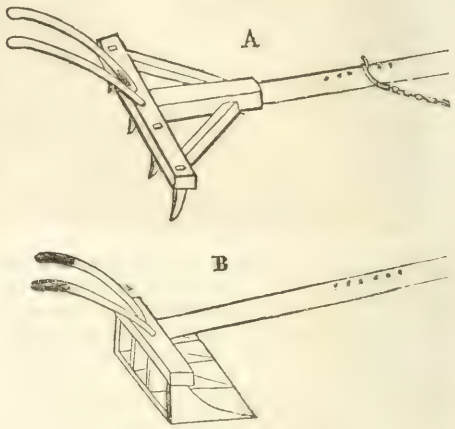
Fig. 77.




suivante : « *A*, deux roues, dont l'une a été enlevée, afin de mieux laisser voir tous les détails de l'arrière-train; *B*, soc en fer, ayant 1 pi. 2 po. de long sur 10 po. de large, terminé en pointe; *C*, fort couteau en fer, destiné à couper le gazon sur le côté opposé au versoir; *D*, pièce servant à diriger la charrue; *E*, réunion par une charnière en fer des deux parties de la charrue; elle donne non seulement la facilité de mieux diriger la charrue, mais en même temps celle de replier le train de derrière sur le train de devant porté par les roues; ce qui rend le transport très-facile; *F* est le versoir de la charrue; il a 1 pi. 8 po. de long. »

Une *autre machine* au moyen de laquelle on peut obtenir des résultats d'une régularité remarquable, est celle de Rey de Planazu. Elle se compose (*fig.* 78), : 1° d'une partie *A* armée de 3 à 6 coutres équidistans,

Fig. 78.




droits ou même recourbés en arrière afin de présenter moins de résistance dans le sol, et assez finement acérés pour couper le gazon en bandes parallèles, ordinairement de 8 à 10 po. (0 m. 217 à 0 m. 271), sans exiger trop d'efforts de la part du conducteur; — 2° d'une partie *B*, espèce de soc plat, en forme de bêche à deux ou trois compartimens, de largeur égale à l'écartement des coutres, destinée à pénétrer le sol à la profondeur voulue, et à détacher les bandes de gazon dont je viens de parler en plaques régulières, par un travail à angle droit du premier, comme on a cherché à l'indiquer (*fig.* 70); — 3° et enfin, d'un avant-train propre à recevoir indistinctement et tour-à-tour les deux parties *A* et *B*.

*Mais, malgré l'économie de temps et de main-d'œuvre* que peuvent présenter les machines perfectionnées dont je viens de parler, elles ne sont guère connues que sur de grandes exploitations et dans les contrées où la pratique de l'écobuage est fréquente. La *charrue à versoir* ordinaire, nonobstant l'irrégularité de ses résultats, attendu qu'elle se trouve partout, est assez communément employée. Entre des mains exercées, si on remplaçait le coutre par un disque coupant et tournant, et si, comme cela se pratique en Angleterre, au dire de sir John Sinclair, on adaptait seulement un soc à écobuer, elle deviendrait, à peu de frais, d'un usage infiniment plus commode. — Au reste, quoique l'emploi des instrumens mus à bras d'homme soit certainement plus dispendieux, il est cependant assez commun, non seulement